

TOUR DU PAYS VOIRONNAIS

1^{ère} ÉDITION

14-15 Mai 2022

Version 06/05/22



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



DOSSIER DE COURSE & RÈGLEMENT



SPONSORS ÉVÈNEMENT



PEUGEOT VOIRON
SURE AUTOMOBILE



SOMMAIRE

1. PRESENTATION ET DEROULEMENT DES 2 JOURS.....	4
2. INSCRIPTION.....	5
ARTICLE 1. ENGAGEMENT	5
ARTICLE 2. PAIEMENT.....	5
ARTICLE 3. REPAS & HÉBERGEMENT	6
3. LES PARCOURS.....	8
ÉTAPE 1 – TOUR DU LAC DE PALADRU – SAMEDI 14 MAI 2022 (MATIN).....	8
ÉTAPE 2 – GRIMPEE EN PELOTON - – SAMEDI 14 MAI 2022 (APRES MIDI)	11
ÉTAPE 3 CRITERIUM DE VOIRON – DIMANCHE 15 MAI 2022 (JOURNEE).....	15
4. LES CLASSEMENTS & BARÈMES.....	18
PRÉSENTATION DES MAILLOTS.....	18
ARTICLE 4. CLASSEMENT GÉNÉRAL.....	19
ARTICLE 5. CLASSEMENT DU GRIMPEUR.....	19
ARTICLE 6. CLASSEMENT DU SPRINTEUR	19
ARTICLE 7. CLASSEMENT MEILLEURE CADETTE ET JUNIOR.....	20
ARTICLE 8. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE.....	20
5. RÈGLEMENT GÉNÉRAL	21
ARTICLE 9. FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET RASSEMBLEMENT DES COUREURS.....	21
ARTICLE 10. ÉCHAUFFEMENT	21
ARTICLE 11. RESPECT DU CODE DE LA ROUTE	21
ARTICLE 12. ASSISTANCE TECHNIQUE.....	21
ARTICLE 13. DOSSARDS	21
ARTICLE 14. RAVITAILLEMENT.....	21
ARTICLE 15. ABANDONS.....	22
ARTICLE 16. MISE HORS DELAIS	22
ARTICLE 17. PROTOCOLE	22
ARTICLE 18. CONTROLE MÉDICAL.....	22
ARTICLE 19. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT	23
ARTICLE 20. CAS NON ENVISAGÉS	23
REMERCIEMENTS.....	25
CONTACTS IMPORTANTS	25

1. PRESENTATION ET DEROULEMENT DES 2 JOURS

La course à étape de l'UCV est de retour !

L'évènement aura lieu sur 2 jours : **les Samedi 14 Mai et Dimanche 15 Mai 2022** sous le nom de **Tour du Pays Voironnais**.

Ce format de course à étape est proposé aux catégories **seniors homme (Pass' Cyclisme D1/D2 et D3/D4), Féminines** ainsi qu'aux **Cadets**.

Il y aura également une course minime (grimpée) le samedi et une école de cyclisme le dimanche.

La journée du Samedi comporte 2 étapes au cœur du Pays Voironnais : ***une course sur circuit emblématique du tour du lac de Paladru*** le matin suivi ***d'une grimpe en peloton jusqu'au sommet du col des 1000 Martyrs*** l'après-midi.

Le dimanche se déroulera la troisième dernière étape de la course à savoir un ***critérium organisé dans les rues de Voiron*** et sera également l'occasion d'une fête du vélo.

Pour les courses à étapes des maillots distinctifs seront remis aux leaders du **classement général**, aux leaders du **classement de la montagne et du meilleur sprinteur** ainsi que pour **la meilleur cadette et junior fille**. Les **meilleures équipes** seront également récompensées.

Les **engagements sont individuels** et valent pour les **2 jours de course** (les 3 étapes).

2. INSCRIPTION

ARTICLE 1. ENGAGEMENT

L'engagement à la course est individuel et comprend la participation aux 3 étapes.

Les pelotons sont limités à 80 pour chaque catégorie (y compris course minime du Samedi).

La limite est fixée à 8 coureurs par équipe en Pass D1/D2 et en cadets.

Il n'y a pas de limite de coureurs autorisés par club en Pass D3/D4 et Féminines.

Pour s'inscrire : Sur le site de la FFC uniquement. Pas d'engagement sur place.

Pour les cadets il faudra s'inscrire sur l'épreuve du samedi et du dimanche car la réglementation nous interdit de faire une course par étape mais il y aura un challenge sur les 2 jours avec le même règlement que les séniors et Féminines.

ARTICLE 2. PAIEMENT

COURSES PAR ÉTAPES

Catégorie	Pass D1/D2	Pass D3/D4	Cadets	Féminines
Prix	33€	33€	15.00€	30€

COURSES JEUNES

Catégorie	Minimes (grimpée samedi)	École de cyclisme
Prix	7.50€	GRATUIT

Règlement à effectuer lors de l'inscription sur le site de la FFC (cicleweb).

ARTICLE 3. REPAS & HÉBERGEMENT

Plusieurs partenariats ont été conclus pour loger les équipes durant la compétition.

VENDREDI (et/ou SAMEDI)

Centre Bellevue à PALADRU contacter Mr FARKAS 06 36 10 82 14

Forfait	Nuit + Petit Déjeuner	Nuit + Repas + Petit Déjeuner
Prix	32.50€	45.50€

SAMEDI

L'UCV a conclu un partenariat avec Tremplin Sport Formation (TSF – Creps Voiron) pour héberger les équipes le samedi soir (chambres doubles).

Le site se trouve à 1km du parcours du Dimanche et comporte un restaurant.

Pour réserver, contacter TSF par téléphone en précisant que c'est une réservation dans le cadre du tour du Pays Voironnais.

Contact TSF : 04 76 67 04 05

Forfait	Nuit + Petit Déjeuner	Nuit + Repas + Petit Déjeuner
Prix	29.04€	41.45€

Les restaurateurs de Saint Étienne de Crossey pourront vous accueillir sur réservation pour le repas du samedi soir.

Giusepp'izza se trouvera dans la zone des dossards.



DIMANCHE

Un repas chaud et préparé par un traiteur est organisé par l'UCV le dimanche midi.

MENU : Filet de Volaille – Gratin de pâtes et légumes – Tartelette aux Pommes / Eau et Pain compris.

PRIX : 11€

Repas servi de 10h30 à 14h30.

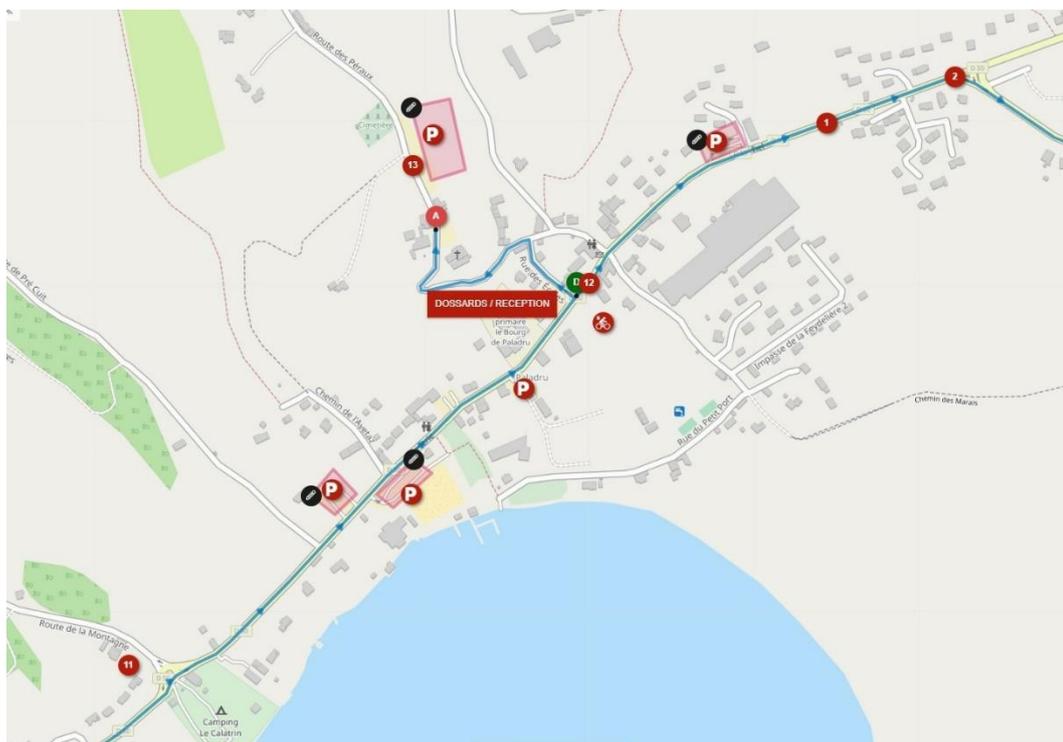
Réservation **avant le 24 Avril 2022** (3 semaines avant) et règlement à l'UCV par chèque à envoyer chez **Arnaud Sevoz, 928A route du gros bois, 38500 La Buisse.**

3. LES PARCOURS

Étape 1 – Tour du lac de Paladru – SAMEDI 14 MAI 2022 (Matin)

ATTENTION : RESPECT IMPÉRATIF DES CONSIGNES DE PARKING SOUS PEINE DE SANCTIONS SPORTIVES

PARKING



DOSSARDS

Les dossards sont à retirer à partir de 1h30 avant le départ de la première étape sur le parking de l'École de Paladru (Rue des écoles - Paladru).

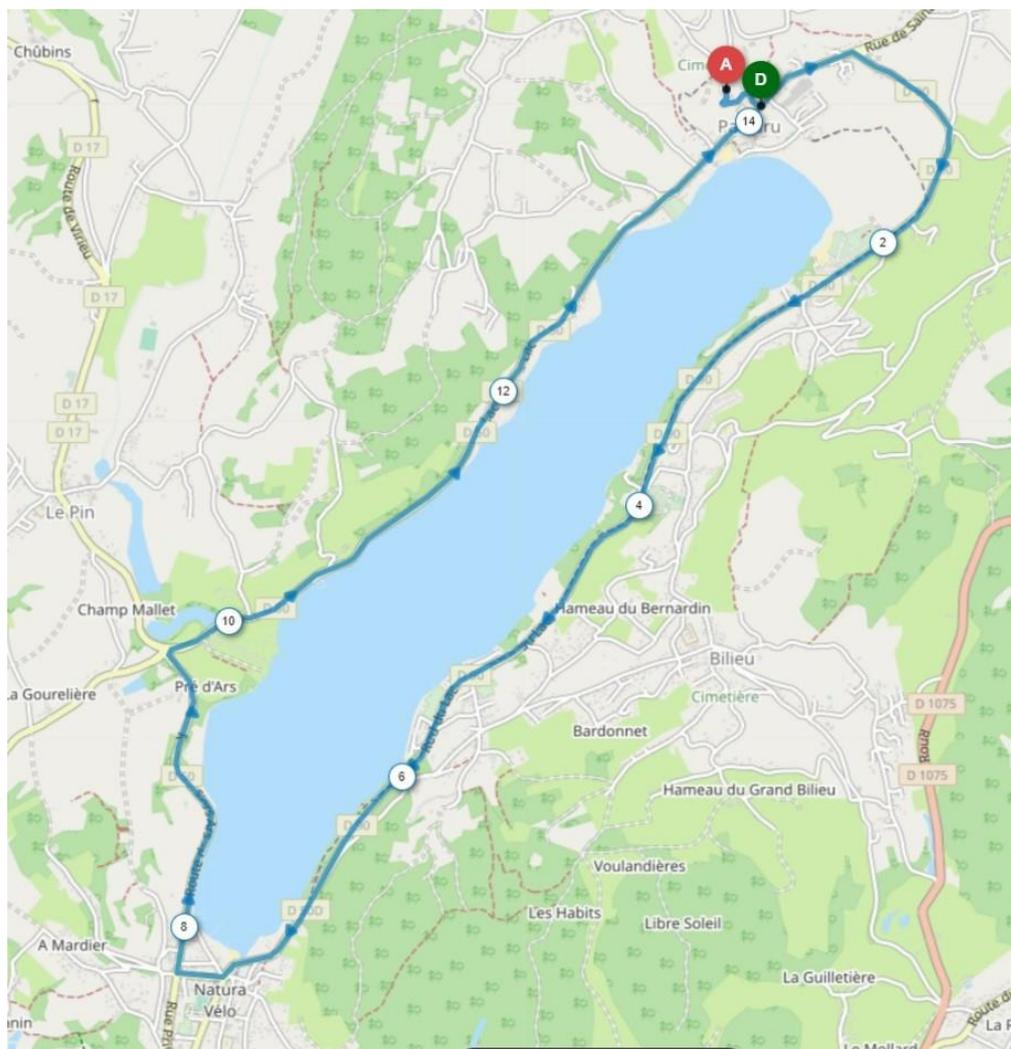
Ils sont à conserver entre les courses et doit être restitué après la dernière étape au podium.

Le dossard doit être placé à droite.

HORAIRES

Catégorie	Dossards	Départ
Pass' D1/D2	8h	9h30
Féminines	8h	9h32
Cadets	10h30	12h00
Pass' D3/D4	10h30	12h02

PARCOURS



PROFIL



Remarque : Les 300 derniers mètres seront empruntés uniquement à l'arrivée.

Attention : Arrivée raide (300m – pente max≈18%) – Prévoir les bons braquets.

DISTANCE

Catégorie	Féminines	Cadets	Pass D1/D2	Pass D3/D4
Nombre de tours	5	4	5	4
Distance	72.5 km	58 km	72.5 km	58 km

Le décompte des tours se fait sur la ligne de départ, l'arrivée est déportée.

Arrivée à la fin du dernier tour à l'église de Paladru (à gauche après la ligne du circuit).

GPM

Le GPM sera au sommet de la bosse du « bois d'amour » à chaque passage ainsi qu'à l'arrivée (voir carte précédente).

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Les points seront distribués sur la ligne à Paladru (départ) à chaque tour sauf le dernier passage.

Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

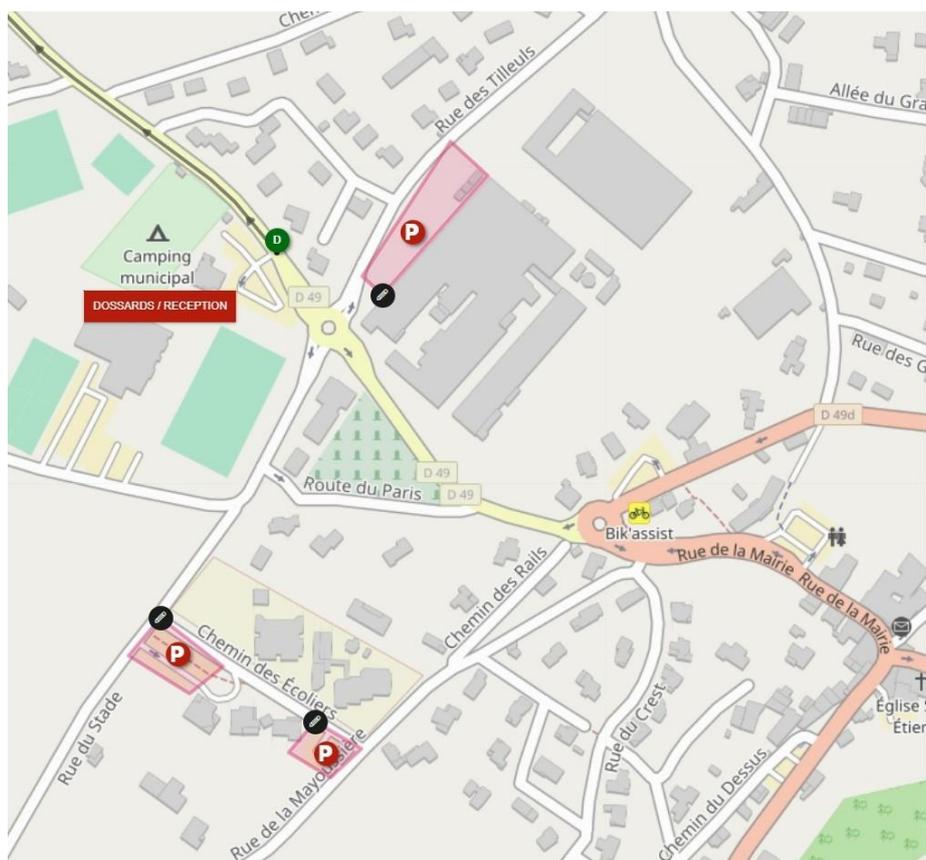
Réception à 13h30 pour toutes les catégories (remise des récompenses) sur le parking de l'école (lieu des dossards).

Étape 2 – Grimpée en peloton – SAMEDI 14 MAI 2022 (Après Midi)

----- SOUVENIR GILLES UBERTO -----

ATTENTION : RESPECT IMPÉRATIF DES CONSIGNES DE PARKING SOUS PEINE DE SANCTIONS SPORTIVES

PARKING



ÉMARGEMENT COURSE À ÉTAPES

La feuille d'émargement est à signer sur le parking du camping de Saint Étienne de Crossey (route de saint Nicolas) à partir de 1h avant le départ.

Le dossard doit être placé à droite.

DOSSARDS MINIMES

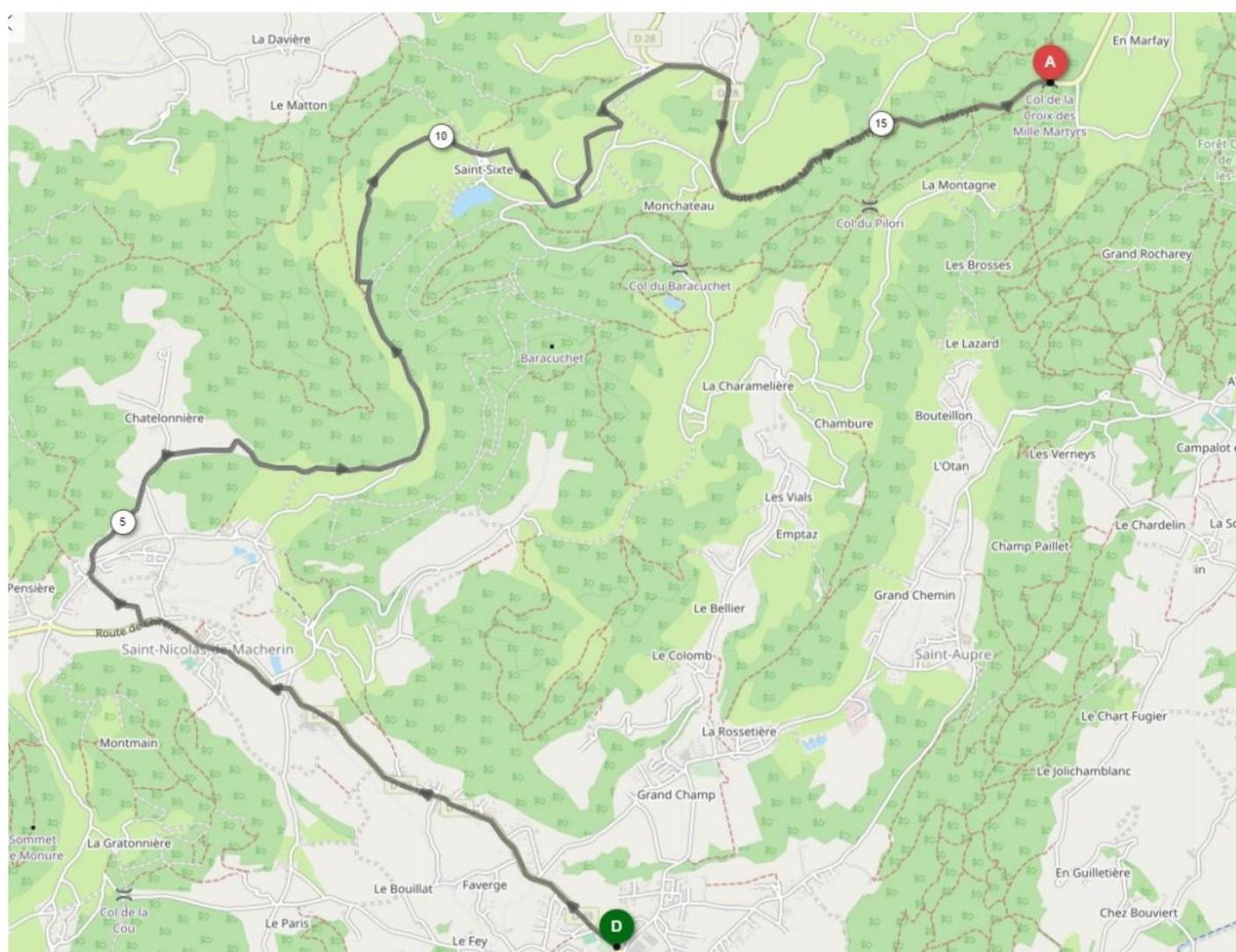
Les dossards sont à retirer à partir de 1h15 avant le départ sur le parking du camping de Saint Étienne de Crossey (route de saint Nicolas).

Le dossard doit être placé à droite.

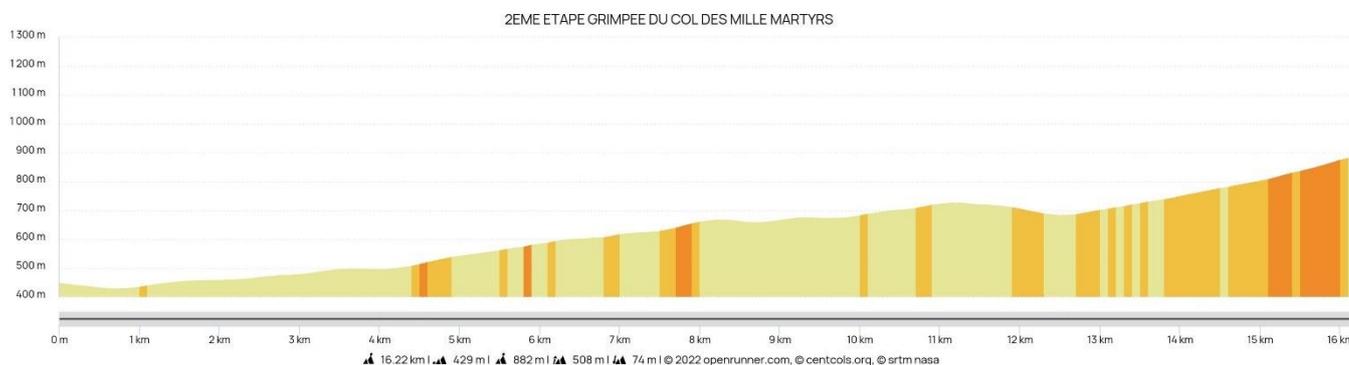
HORAIRES

Catégorie	Dossards et/ou émarginement	Départ
Pass' D1/D2	16h	17h
Cadets	16h15	17h15
Féminines	16h30	17h30
Pass' D3/D4	16h45	17h45
Minimes	16h45	18h

PARCOURS



PROFIL



DISTANCE

16.5km pour toutes les catégories (y compris minimales).

GPM

Le GPM sera à l'arrivée de l'étape.

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Pas de sprint intermédiaire sur cette étape.

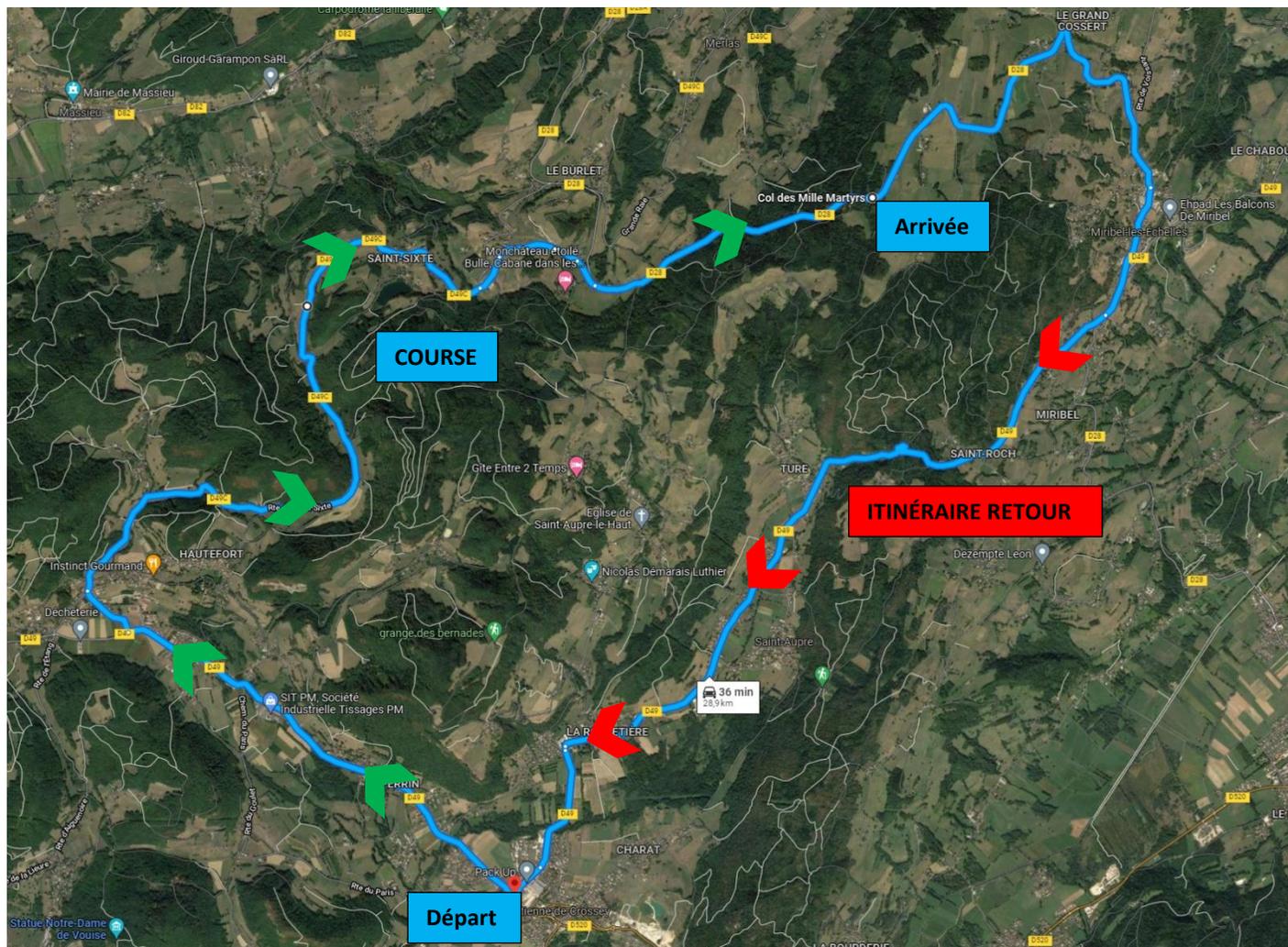
Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

Réception à 19h30 pour toutes les catégories (remise des récompense) sur le parking du camping de Saint Étienne de Crossey (identique émargement/dossard).

DESCENTE

Merci de revenir par cet itinéraire pour ne pas gêner le déroulement des grimpées suivantes (temps de route identique).

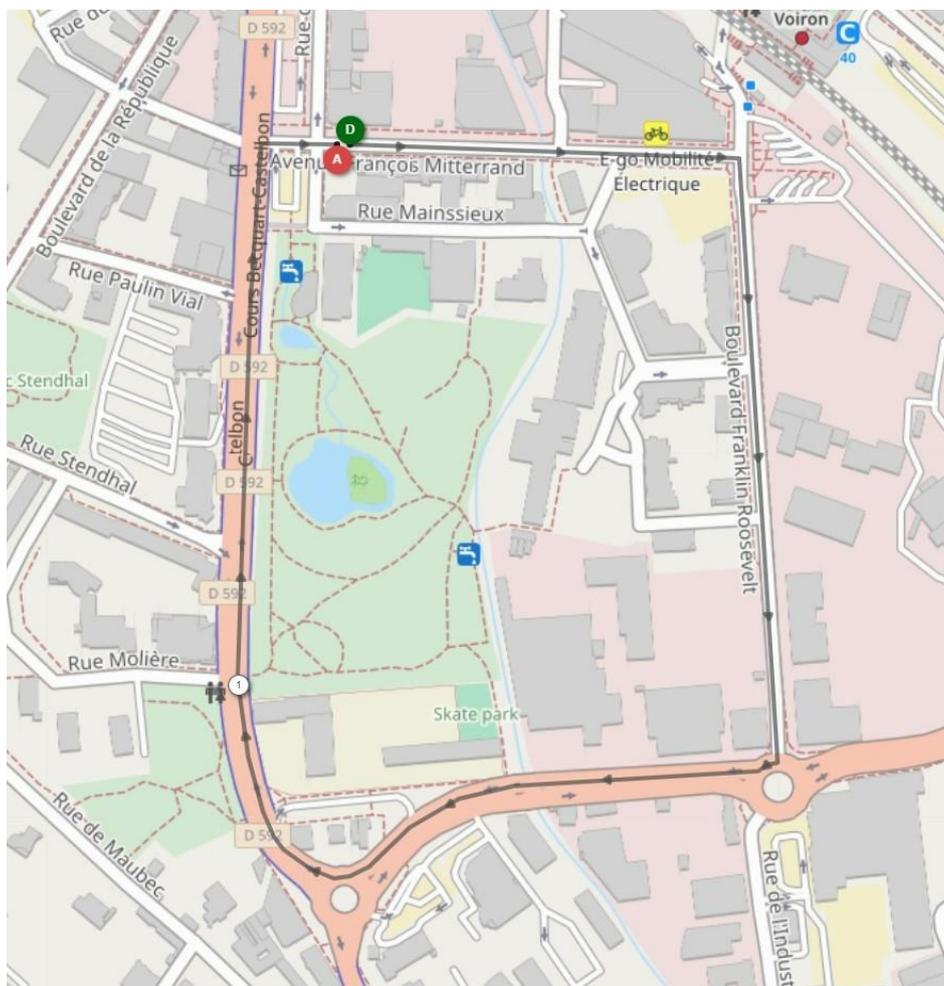


Itinéraire retour : Col des 1000 – Miribel les Échelles – Saint Aupre – Saint Étienne de Crossey

HORAIRES

Catégorie	Dossards et/ou émargement	Départ
Pass' D3/D4	8h00	9h00
Féminines	9h30	10h30
Cadets	11h30	12h30
Pass' D1/D2	13h00	14h00
Poussins	15h00	16h00
Pupilles	15h10	16h10
Benjamins	15h30	16h30
Minimes	16h00	17h00

PARCOURS



PROFIL

Circuit plat

DISTANCE

Catégorie	Féminines	Cadets	Pass D1/D2	Pass D3/D4
Nombre de tours	45	40	50	40
Distance	58.5km	52km	65km	52km

Catégorie	Poussins	Pupilles	Benjamins	Minimes
Nombre de tours	3	6	10	20
Distance	3.9km	7.8km	13km	26km

GPM

Pas de GPM sur cette étape.

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Les points seront distribués sur la ligne tous les 5 tours sauf à l'arrivée.

Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

Protocole final après chaque épreuve (pour la course à étapes).

12h00 pour les pass D3/D4

13h30 pour les féminines

15h00 pour les cadets

16h30 pour les pass D1/D2

Protocole après la course minimes pour les courses École de cyclisme.

18h00 pour les école de cyclisme

4. LES CLASSEMENTS & BARÈMES

PRÉSENTATION DES MAILLOTS

Classement général



Meilleur sprinteur



Meilleur grimpeur



Meilleure junior fille & Meilleure cadette



ARTICLE 4. CLASSEMENT GÉNÉRAL

Le classement général (scratch) est **déterminé par points** – et non par temps.

Le coureur **marquant le moins de points** remporte le classement.

BARÈME DE POINTS

Place	1 ^{er}	2 nd	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	[...]
POINTS	1	3	5	7	9	10	11	12	13	14	15	[...]

ARTICLE 5. CLASSEMENT DU GRIMPEUR

Les points sont distribués selon le barème suivant

Les points sont mis en jeu à :

- L'arrivée de l'étape 1 [Tour du lac de Paladru]
- L'arrivée de l'étape 2 [Grimpée en peloton]

Place	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 nd	1 ^{er}
Bois d'amour			1	2	4
Arrivée étape 1	1	2	3	4	5
Arrivée étape 2	2	4	6	8	10

ARTICLE 6. CLASSEMENT DU SPRINTTEUR

Les points sont distribués aux 3 premiers sur la ligne avec le barème suivant.

Les points sont mis en jeu à :

- Sprints intermédiaires de l'étape 1 [Tour du lac de Paladru]
- Sprints intermédiaires de l'étape 3 [Critérium de Voiron]

Place	3 ^{ème}	2 nd	1 ^{er}
Sprint étape 1	1	3	5
Sprint étape 3	1	3	5

ARTICLE 7. CLASSEMENT MEILLEURE CADETTE ET JUNIOR

La cadette la mieux placée au classement général cadet/cadette se verra remettre le maillot de meilleure cadette après chaque étape.

La junior la mieux placée au classement général de la course Féminine se verra remettre le maillot de meilleure junior après chaque étape.

ARTICLE 8. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Le classement par équipe sera constitué en comptabilisant les points marqués par les trois meilleurs coureurs de l'équipe pour chaque étape (selon le barème du classement général).

L'équipe qui totalise le moins de points à l'issue de la dernière étape remporte le classement par équipe.

5. RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ARTICLE 9. FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET RASSEMBLEMENT DES COUREURS

La signature de la feuille d'émargement est obligatoire avant chaque départ d'étape. Les coureurs devront se présenter à la signature en tenue (maillot + cuissard). Chaque coureur devra signer lui-même la feuille d'émargement avant chaque départ. La clôture du contrôle d'émargement se fera 15 minutes avant le départ.

Le rassemblement des coureurs se fera 10 minutes avant le départ de chaque étape.

ARTICLE 10. ÉCHAUFFEMENT

Il est interdit de s'échauffer sur le parcours si une course d'une autre catégorie se déroule en même temps.

ARTICLE 11. USAGE PRIVATIF ET USAGE EXCLUSIF TEMPORAIRE DE LA CHAUSSEE

Pour l'étape 1 et 2 le mode de circulation est un usage exclusif temporaire de la chaussée. Pour l'étape 3 l'usage sera privatif.

ARTICLE 12. ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance neutre est assuré par une voiture de l'organisation. Les équipes ayant un coureur classé dans les cinq premiers du général devront fournir une paire de roues.

ARTICLE 13. DOSSARDS

Les dossards ne doivent pas être pliés, ils devront être correctement placés sur le bas du dos et du côté indiqué dans le règlement selon l'étape.

ARTICLE 14. RAVITAILLEMENT

Seul le ravitaillement à pied est autorisé sur tout le parcours suivant les conditions générales du règlement FFC.

ARTICLE 15. ABANDONS

Tout coureur qui abandonnera durant une étape, devra signaler son abandon à l'arbitre présent sur la ligne.

Il pourra reprendre le départ pour la course suivante mais marquera les points du dernier plus une pénalité de 10 points supplémentaire et il ne pourra plus participer au classement du grimpeur, au classement par points et au classement par équipe.

ARTICLE 16. MISE HORS DELAIS

Pour l'étape 1, tout coureur accusant un retard supérieur à 20 minutes sur la ligne par rapport à la tête de course sera mis hors délai. Il pourra reprendre le départ pour la course suivante mais marquera les points du dernier plus une pénalité de 10 points supplémentaire et il ne pourra plus participer au classement du grimpeur, au classement par points et au classement par équipe.

ARTICLE 17. PROTOCOLE

A l'issue de chaque étape, les 3 premiers de l'étape ainsi que les porteurs de maillots doivent se présenter au podium protocolaire pour recevoir maillots et récompenses. Lors du protocole final les 10 premiers de chaque course seront récompensés, les 5 premières cadettes et Juniors Filles ainsi que les 3 premiers des maillots du meilleur grimpeur et sprinteur.

La présence est obligatoire.

L'absence sera immédiatement sanctionnée, le maillot sera remis au suivant dans le classement concerné. Le contrevenant sera rétrogradé à la deuxième place du dit classement avec le temps ou les points du porteur de maillot.

Il est obligatoire que les coureurs se présentent au protocole en tenue (cuissard + maillot) de leur équipe.

ARTICLE 18. CONTROLE MÉDICAL

En cas de contrôle médical les coureurs concernés seront informés par affichage au podium, près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 19. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La signature de la feuille d'émargement vaut acceptation du présent règlement.

ARTICLE 20. CAS NON ENVISAGÉS

Tous les cas non prévus au présent règlement seront étudiés par les arbitres qui sont habilités à prendre toutes les décisions en conformité avec le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

SPONSORS CLUB



Et
les fleurs
aussi...



REMERCIEMENTS

Merci à tous les **SPONSORS DU CLUB** et **SPONSORS DE LA COURSE** qui ont rendu possible cette première édition du tour du Pays Voironnais.

Cette organisation n'existerait pas sans tous les **bénévoles** qui se mobilisent pour ce nouvel évènement.

L'UCV vous remercie pour votre engagement auprès de la vie locale et du cyclisme.



CONTACTS IMPORTANTS

ORGANISATION :

Directeur épreuve SEVOZ Arnaud 06/85/09/72/07

Présidente du jury des arbitres BARBE Magalie

NUMÉROS D'URGENCES :

SAMU : 15

POLICE-GENDARMERIE : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAL DE VOIRON 04/76/76/75/75